

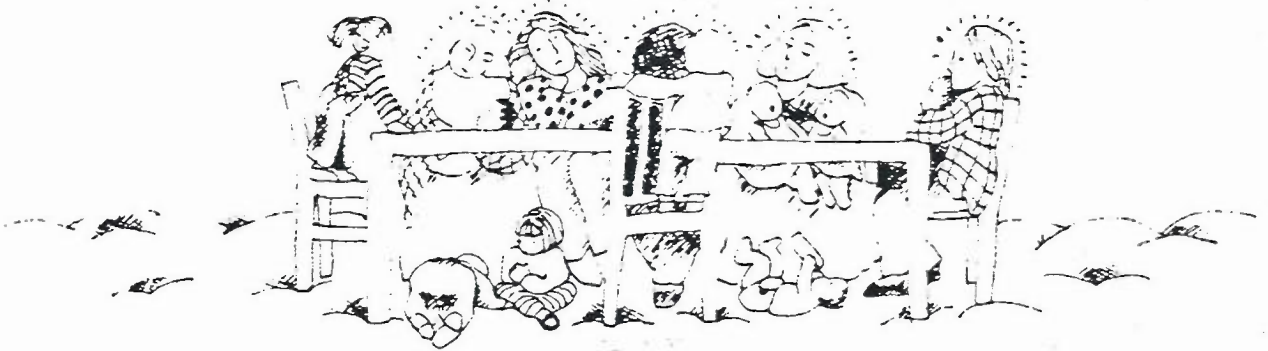
Garderie  
coopérative  
St-Jean Baptiste

450, rue Burton  
Québec  
Québec G1R 1Z7

HISTORIQUE

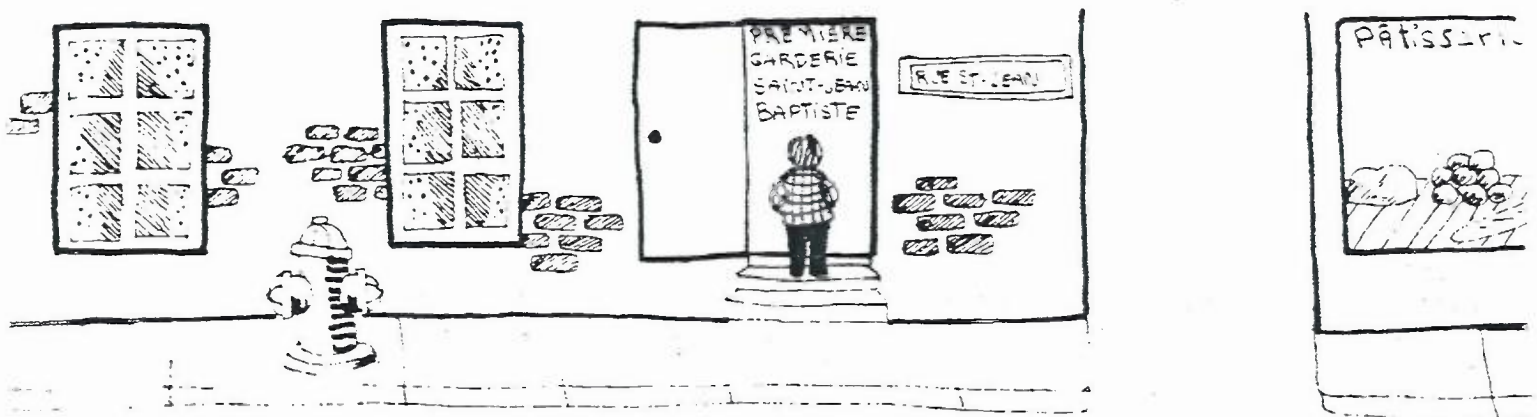
(418) 525-7579

1972



Quelques illuminés, acculés par le besoin et le goût d'améliorer leurs conditions de vie, décident d'ouvrir une garderie dans le quartier Saint-Jean-Baptiste. Cela n'allait pas de soi et la garderie entreprenait dès lors une carrière tumultueuse qui serait sa marque de commerce pour la première décennie.

Grâce à un projet PIL (programme d'initiative locale), la garderie ouvre ses portes sur la rue St-Jean, en face de la boucherie Bégin. La vie s'organise lentement, on établit une charte (coopérative, à but non lucratif), on arrange les locaux. Les premiers travailleurs sont des parents membres qui travaillent bénévolement. La nourriture et les frais de transport sont assumés par la garderie.



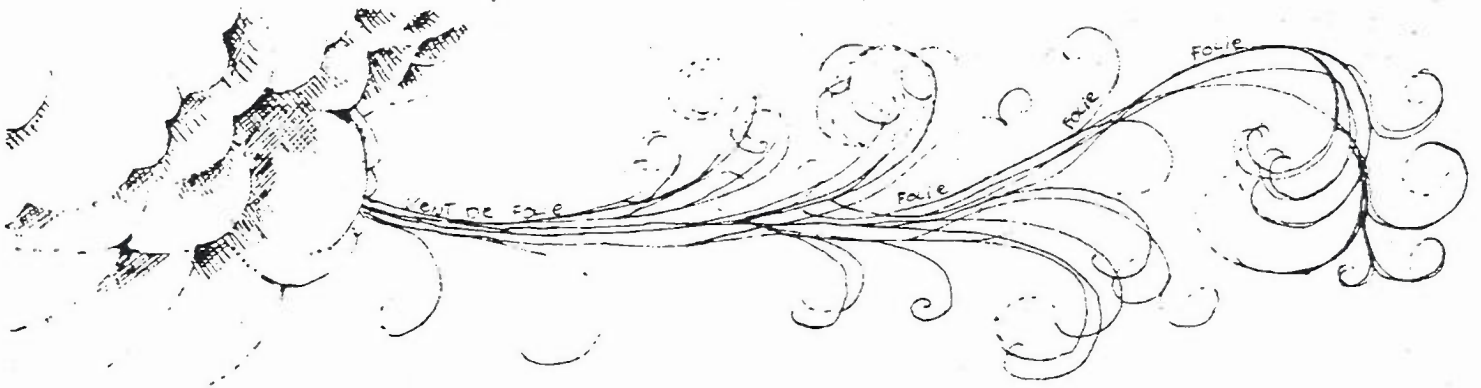
Il est à noter que la garderie n'a pas de cour à ce moment-là. On emmène les enfants dans les parcs alentour, ce qui n'est pas une tâche facile étant donné la rareté des espaces de jeux dans le Faubourg. Qu'à cela ne tienne; la garderie est ouverte et on y investit énormément d'efforts pour la tenir debout.

Une demande est ensuite acheminée au Service de garde des Affaires sociales, étant donné que le projet PIL ne peut être renouvelé indéfiniment. L'année suivante, la garderie déménage ses pénates sur la rue d'Aiguillon, dans l'ancienne église protestante, au coin de St-Augustin. Il s'agit d'une amélioration: le local est plus grand, plus facilement aménageable, mais le problème de la cour demeure entier. Les enfants sont toujours trimbalés d'un bout à l'autre du quartier et même jusqu'à l'Esplanade. À l'intérieur, l'esprit est bon et l'atmosphère est celle d'une chaude coopération. À l'extérieur, ce n'est pas rose. Il nous faut déménager encore une fois, parce que l'église est mise en vente et nous ne pouvons ni ne voulons l'acheter.



La recherche des locaux recommence. Nous arrêtons finalement notre choix sur le couvent du Bon Pasteur, au 550 St-Amable. Nous savons que des tractations sont en cours pour la vente de ces bâtisses au Gouvernement, la coupure que constitue le boulevard St-Cyrille nous dérange également, mais la grandeur des locaux, le prix ridicule de location et enfin la splendide cour dont nous disposons l'emporte sur toute autre considération.

Pendant cette période, la garderie s'impose déjà comme un organisme fort et déterminé qui fait beaucoup de bruit. Nous accentuons nos contacts avec les gens du quartier, nous survivons grâce à des initiatives multiples qui vont du macaron aux soirées-bénéfice, en passant par les bazars et les ventes aux enchères. Parallèlement, nous sommes de la partie pour les pressions auprès du ministère des Affaires sociales en ce qui a trait à l'aide aux garderies. Très vite, la garderie devient un organisme de pression tout en maintenant un excellent service pour ses membres.



### 1974, 1975, 1976: les années folles

Un vent de folie et d'énergie souffle sur la garderie. Nous occupons nos nouveaux locaux avec une ardeur euphorique. Travail de bras pour l'aménagement, travail de tête pour le fonctionnement interne, travail d'organisation pour les repas aux enfants, la convention collective des travailleurs/euses, la co-gestion, les projets avec l'École d'architecture, les installations dans la cour et les parties. Tout va bien. Le Gouvernement nous laisse la bâtisse en attendant de prendre une décision sur son utilisation future. Nous nous préparons à résister.

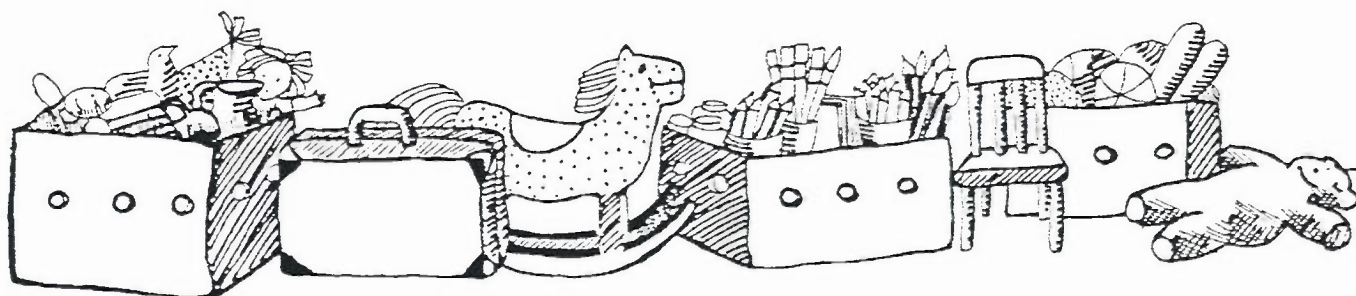
En janvier 1976, le gouvernement libéral nous signifie de quitter les locaux. De vagues projets de démolition puis de construction du Palais de justice nous mettent la puce à l'oreille. Après avoir cherché en vain un local, nous décidons d'organiser la lutte et la résistance jusqu'au bout. Pour nous, il n'est plus question que les bâtisses du Bon Pasteur soient démolies, ni que la Garderie se relogue ailleurs. La guerre d'usure est commencée.

Dans les mois qui vont suivre, c'est tout d'un bloc que les parents, les moniteurs/trices et même les enfants s'unissent pour résister. Rapports, comités d'actions, interventions publiques, conférences de presse, le grand jeu! L'École d'architecture emboîte le pas et soutient que les bâtiments du Bon Pasteur sont facilement récupérables et doivent être préservés. Tous les groupes de pression embarquent. C'est un tollé qui assaille la Colline parlementaire. En septembre, notre lutte s'intensifie. Nous occupons les locaux du ministre des Affaires sociales, Claude Forget et nous le forçons à quitter l'Assemblée nationale pour venir nous rencontrer; nous multiplions les actions de toute sorte. Devant les bulldozers, enfin, nous occupons jour et nuit la garderie. C'est le summum. La presse et l'opinion publique sont avec nous. Nous avons joué la carte sociale, la carte publique et la carte politique. Les élections nous sauvent in extremis. Nous avons réussi à

obtenir la tenue d'une commission parlementaire sur le projet "Bon Pasteur". Nous y présentons un rapport étayé, avec les autres groupes de pression et l'École d'architecture. Moratoire. La partie est gagnée.

1977

C'est grâce à la Garderie Saint-Jean-Baptiste que le projet de coopératives d'habitation "Bon Pasteur" a vu le jour. Par sa présence obstinée elle a su canaliser des forces importantes et préserver le magnifique espace vert derrière ses locaux du 550 St-Amable. Mais, ironie du sort, ce sont les nouveaux arrivants, la coopérative d'habitation Septième Ciel, qui ne respectent pas les besoins d'espace de la garderie et, de ce fait, les mésententes surviennent. Après avoir investi énormément dans le projet de la Maison communautaire, puis s'être entendue avec la Corporation pour maintenir nos locaux dans l'édifice du 550 St-Amable, voici que le vent tourne et que la garderie se sent obligée de déménager dans un autre local.



La garderie accepta l'offre que lui fit la CACBP d'aménager dans l'espace dit "cuisine des soeurs" prolongeant l'édifice de la Chapelle. L'offre valait autant pour une solution temporaire ou à long terme. La garderie a opté pour la solution temporaire, précisant à la corporation que malgré la présence à proximité de l'ancienne cour de la garderie appelée à devenir parc public, l'usage d'une cour attenante, impossible avec ce local, était pour elle une priorité unanimement reconnue et qu'en conséquence elle préférait tenter de trouver un local plus approprié.

**1983-1984: Une maison**

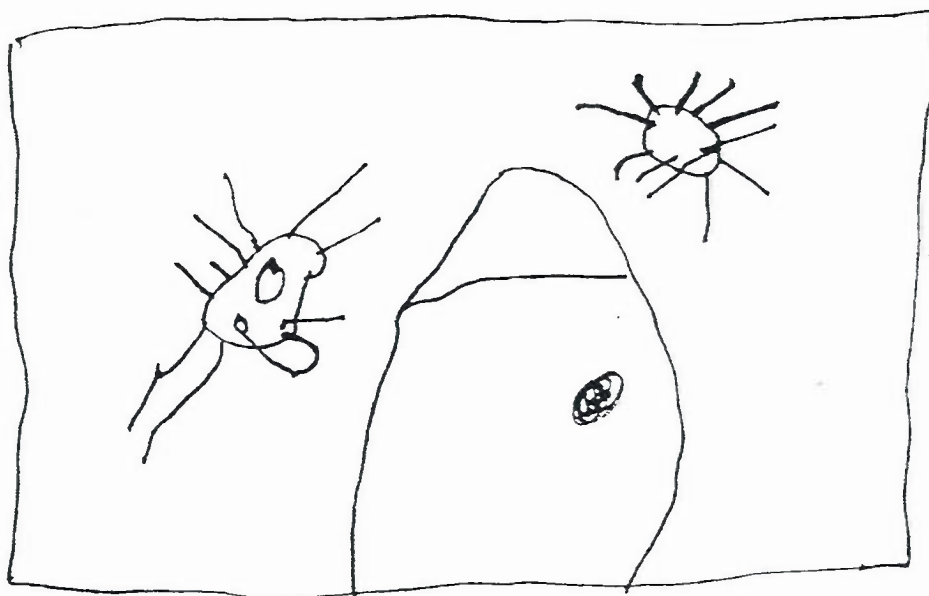
Le comité "maison" s'est donc mis à l'oeuvre afin de chercher une solution permanente à ce problème de logement. Avec la collaboration du Comité de citoyen-ne-s St-Jean Baptiste, elle sollicitait, pendant l'hiver 1983, auprès des autorités municipales de Québec une subvention pour l'achat et la rénovation d'une maison à même les fonds restant du PAQ-ilot 8 (Programme d'aménagement de quartier) qui était un programme tripartite municipalité-SHQ-SCHL administré par la municipalité. La ville s'apprêtait à affecter ces fonds restants à des travaux de voirie alors qu'ils étaient initialement prévus pour des projets communautaires. Ce projet dérangeait les plans de la ville. Le maire Jean Pelletier a refusé net alors que la garderie était bel et bien éligible à ce programme. Forte de l'appui de l'échevin du Rassemblement populaire, d'une soixantaine de groupes, organismes et commerçants du quartier, la garderie a insisté et s'est présentée à plusieurs conseils de ville. La lutte a connu son paroxysme en juin 1983 alors que des parents, des enfants, des travailleuses-eurs, des sympathisant-e-s, campaient pendant une semaine dans le cimetière St Matthew's sur la rue St-Jean pour protester contre le peu de cas fait par la ville de son besoin de local et des besoins d'équipement communautaire en général.

J'entends le maire qui tique, tique, tique,  
J'entends le maire qui tique.



Devant l'obstination de l'autorité municipale, la garderie a alors fait appel aux deux autres partenaires du PAQ et c'est grâce à la collaboration plus que soutenue de la SHQ qu'elle a finalement obtenu au cours de l'hiver 1984 une subvention de \$135,000. pour l'achat et la rénovation d'une maison située sur la rue Burton. Selon cette entente PAQ renégociée, la SHQ et la SCHL fournissaient la part qu'elle auraient normalement dû fournir et la garderie se substituait à la ville comme troisième partenaire.

Les travaux ont pu commencer en juillet 1984. Pendant trois mois l'entrepreneur et des équipes de parents et de travailleuses-eurs en corvée se sont succédés sur le chantier. En octobre 84 la garderie emménageait.



La Garderie St-Jean Baptiste, et le quartier, avaient solutionné un problème d'urbanisme, pourrait-on dire: avoir accès à un local permanent et bien situé. Elle a néanmoins dû contracter un emprunt et, les normes concernant les locaux étant très sévères pour les garderies, elle conservera à son budget une rubrique "logement" équivalant à celle des autres garderies. Elle n'est donc pas épargnée et sa subsistance est elle aussi liée à un meilleur financement des garderies par l'état.

Depuis 1984

L'office des services de garde à l'enfance délivre à la garderie un permis autorisant l'inscription de 52 enfants par jour. Les parents et travailleuses n'ont jamais accepté de dépasser le nombre de 33 enfants par jour pour des raisons qui semblent assez évidentes... C'est encore à coups de campagnes de financement diverses et par l'implication des parents et travailleuses que la garderie réussit à améliorer ses conditions année après année. Les enfants apprécient se retrouver entre eux, dans un milieu conçu pour eux, et dans lequel ils peuvent apprendre à vivre en société et s'épanouir.

Il est tout de même déplorable de constater qu'en 1992 la reconnaissance du bien fondé et de la nécessité d'un milieu de garde accessible ne soit pas encore chose acquise. Par exemple, les parents bénéficiaires de l'aide sociale ne peuvent plus recevoir l'aide financière nécessaire pour inscrire leurs enfants à la garderie. C'est aberrant! La garderie, ce n'est pas un "garde-enfants" conçu uniquement pour les parents qui travaillent. La garderie se veut un milieu de vie auquel tous les enfants devraient avoir droit.





1992: 20e anniversaire

Au Québec, c'est par l'action militante des femmes, des groupes populaires, des parents et des travailleuses(eurs) que des garderies sont nées au cours des années 60 et 70. Le mouvement est parti de la base, de besoins criants de se donner des moyens collectifs d'assurer une garde de jour adéquate des enfants d'âge préscolaire pendant la semaine ouvrable. Cela veut dire aussi que beaucoup de garderies ont été mises sur pied dans des conditions financières précaires, souvent à partir d'un projet P.I.L. (Programme d'initiative locale), et que, sans fortune, elles ont souvent dû s'accomoder de locaux et d'équipements de fortune justement.

Dans toute cette affaire, le gouvernement a été long à se manifester, et s'il a finalement accédé à certaines revendications et accordé notamment des subventions de financement, il n'en reste pas moins que les garderies sans but lucratif sont ce qu'elles sont aujourd'hui grâce au rôle essentiel qu'y ont joué les parents et les travailleuses(eurs).

À la garderie coopérative St-Jean Baptiste, les parents et travailleuses(eurs) ont investi temps et énergie, pour ne pas dire coeur et âme, dans le devenir de celle-ci. Depuis sa fondation en octobre 1971, notre garderie a connu une existence plutôt tumultueuse. Il a d'abord fallu lutter pour sa survie. Par la suite, ce fut un combat continu pour trouver des locaux adéquats ainsi qu'un financement viable. En tout temps, notre objectif a été de développer non seulement un milieu de garde de qualité pour nos enfants mais aussi un milieu de vie agréable pour tous les individus, petits et grands, rattachés à la garderie.

Grâce à tous les parents, travailleuses(eurs) et aux enfants qui se sont impliqués dans la vie communautaire de la garderie durant ces vingt dernières années, nous pouvons aujourd'hui être fiers de ce qu'est devenue notre garderie coopérative.